

Les principaux risques et les moyens de prévention

<p>Risque de chute dans les escaliers</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Mise en place de rampes -Marches avec nez anti-dérapant -Chaussures attachées avec semelles anti-dérapantes
<p>Risque de chute dans les salles de bain</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Mise en place d'un sol anti-dérapant dans les salles de bain -Mise a disposition de chaussures imperméables avec semelles anti-dérapantes
<p>Le risque d'accident exposant au sang (AES)</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Port des EPI adaptés notamment gants lunettes avec protection latérale si les soins ou manipulations exposent à un risque de projection -Favoriser l'utilisation d'instruments à usage unique -Mise à disposition de conteneurs DASRI adaptés -Information des salariés par un affichage d'instructions aux postes de travail -Affichage de la procédure AES au niveau des postes à risque -Mise a disposition d'un kit d'urgence pour nettoyer la plaie -Formation du personnel au risque infectieux
<p>Risque lié aux patients contagieux</p>	<ul style="list-style-type: none"> -L'information concernant le type d'isolement doit être apposée sur la porte -Limitation des accès à la chambre aux personnels indispensables -La chambre doit être traitée en fin de circuit -Utilisation maximale d'instruments à usage unique ou réservés exclusivement au patient (vaisselle, literie...) , le matériel réutilisable doit être systématiquement désinfecté (thermomètre, stéthoscope ...) -Le linge doit faire l'objet d'une attention particulière et doit être placé dans des sacs hydrosolubles avant traitement - Les EPI, le matériel à usage unique, les déchets ayant été en contact avec le patient doivent être éliminés dans les DASRI. - Le port des gants est indispensable dès l'entrée dans la chambre, puis à retirer avant la sortie. Le lavage des mains

	<p>doit être systématique après le retrait des gants (désinfection avec solution hydro alcoolique).</p> <p>-Port de surblouse en cas de contact avec le patient ou avec des surfaces ou matériels pouvant être contaminés.</p> <p>-Port de sur chaussures et de charlotte</p> <p>-Le port du masque chirurgical est nécessaire lorsque qu'il y a un risque de projection</p> <p>-Le port du masque type FFP2 est obligatoire lorsque la transmission est respiratoire (fiche INRS ED 105)</p>
TMS	<p>-Eviter le recours à la manutention manuelle</p> <p>-Dès la conception des locaux, prévoir un aménagement permettant le passage des lits roulants, des brancards...</p> <p>- Si la manutention manuelle ne peut être évitée, l'employeur doit limiter l'effort physique et le risque encouru par le travailleur par des mesures d'organisation appropriées et/ou des moyens adaptés.</p> <p>-Lorsque la manutention manuelle ne peut être évitée, l'employeur procède à une évaluation des risques encourus et prend des mesures pour les réduire.</p> <p>L'évaluation des risques prend en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les caractéristiques de la charge, de l'effort physique requis, des caractéristiques du milieu de travail et des exigences de l'activité - Des facteurs individuels de risque <p>-Utilisation de moyens mécaniques</p> <p>-Mobiliser le tonus musculaire du patient</p> <p>-Utilisation de moyens de mécanisation : lève malades, rail de transfert, verticalisateur, draps et disque de transfert, lit électrique à hauteur réglable.</p> <p>-Salles de bains sans seuil, utilisation d'un chariot douche.</p> <p>-Limiter les transferts, à défaut, favoriser l'utilisation des lits roulants ou chaises roulantes pour acheminer le patient jusqu'au lieux d'examen.</p> <p>- Diminuer l'effort de roulement des chariots ou roll par des sols en bon état et sans dénivellation et en maintenant les</p>

	<p>roulettes en bon état ;</p> <p>-Information des travailleurs sur les risques encourus, formation à la sécurité et notamment formation gestes et postures</p>
Risques psychosociaux	
Risque lié à la charge mentale	<p>-Mise en place de groupe de parole</p> <p>-Mise à disposition d'un psychologue</p>
Risque d'agression	<p>- Formation du personnel</p> <p>- Mise en place d'une procédure d'urgence (alarme, intervenir à plusieurs)</p>
Risque lié à la surcharge de travail	<p>- Organiser les plannings de travail de telle sorte que le nombre de salariés présent puissent effectuer correctement les tâches</p>
Risque chimique	<p>- Bien connaître les produits utilisés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiches de données de sécurité à disposition des salariés - Fiches techniques - Formation pour les utilisateurs <p>-Substituer les produits les plus dangereux</p> <p>-Mise à disposition d'EPI , gants, lunettes, masque (veiller à ce que les gants et le masque soient adaptés aux produits utilisés)</p>
Risque lié aux rayonnements ionisants	
A l'occasion des radiographies au lit	<p>Informé et faire sortir les salariés de la chambre le temps du cliché</p>

<p>Dans les services de radiologies ou au bloc opératoire</p>	<ul style="list-style-type: none">-Former les personnes susceptibles d'être exposées-Mettre en place la dosimétrie passive et/ou opérationnelle-Mettre en place le suivi médical des salariés-si l'exposition ne peut être évité port de tablier de plomb, gants de plomb, lunettes plombées et cache thyroïde
---	---